NOTE

Relative au rétablissement de la Faculté de médecine de Toulouse;

Rédigée par MM. les Professeurs de l'Ecole secondaire de cette Ville.

Depuis le 13[me] siècle la ville de Toulouse possédait une célèbre Université, dont une Faculté de médecine faisait partie. Les anciennes Universités du royaume ayant été détruites, le gouvernement créa trois Facultés de médecine : une à Paris, l'autre à Montpellier, et la troisième à Strasbourg. L'antique Faculté de Toulouse resta abolie ; mais en 1806 Toulouse obtint une Ecole secondaire de médecine et de chirurgie, c'est-à-dire, un Enseignement inférieur.

Ensuite, le conseil-municipal, le conseil-général du département, les préfets de plusieurs départemens voisins, et les députations réunies de ces mêmes contrées, réclamèrent contre la spoliation dont Toulouse était victime, et sollicitèrent à différentes époques l'érection de cette Ecole secondaire en Faculté de médecine : plus tard (en

1828), le conseil-municipal adressa la même demande au Ministre de l'instruction publique. Le 16 août de la même année, M.r le Ministre répondit à M.r le Maire de Toulouse, que sa demande serait examinée avec toute l'attention qu'elle méritait à l'époque où l'on s'occuperait de la réorganisation de l'Enseignement médical.

Enfin, M. Orfila, inspecteur-général de l'Université, ayant visité Toulouse en 1837, reconnut et déclara que cette ville possède mieux qu'aucune autre de France les conditions nécessaires à l'établissement d'une Faculté. Cependant, et malgré de si justes réclamations, Toulouse a été frustrée de ses espérances : plusieurs fois il a été question de créer de nouvelles Facultés de médecine, tantôt dans une ville, et tantôt dans une autre ; cette faveur a paru tour-à-tour destinée à Lyon et à Bordeaux : aujourd'hui c'est la ville de Rennes qui attire les regards et les promesses de l'administration.

Qu'il nous soit permis de rappeler les principaux motifs qui militent en faveur de Toulouse.

Cette ville est à la fois le centre et l'aboutissant d'une vaste contrée, qui s'étend des Pyrénées aux Cevènes et au milieu du royaume, et de la Méditerranée jusqu'à l'Océan. La nature l'indique comme le siège d'une Faculté médicale, où les aspirans ont toujours trouvé à moins de frais des ressources de tout genre. Là se trouve un enseignement complet : le droit, les lettres, les sciences et les beaux-arts, y sont réunis ; l'école vétérinaire, le jardin des plantes, et trois grands hôpitaux forment un ensemble de ressources qui n'existent nulle autre part. Dans la vaste contrée dont nous venons d'indiquer les limites, l'esprit général des populations est héréditairement accoutumé à regarder Toulouse comme le centre de ces divers genres d'enseignement : c'est au point que, malgré les obstacles sans cesse reproduits depuis quarante ans, les écoles de Toulouse ont toujours été fréquentées par un nombre considérable d'étudians. Pour en être convaincu, il suffirait de comparer à cet égard la prospérité relative de l'Enseignement dans les provinces : quant aux Ecoles secondaires de médecine, il n'en est aucune qui attire autant d'élèves que celle de Toulouse ; sous ce rapport Rennes et Bordeaux ont toujours été loin de nous. Comment donc comprendre les motifs de la préférence

accordée à ces villes dépourvues des conditions nécessaires, et même d'élèves suffisans à leur entretien ? la Faculté de Strasbourg, si heureusement placée en apparence, ne l'emporte pas sur l'Ecole secondaire de Toulouse. Ces faits sont prouvés par le relevé officiel que l'Université a publié : citons seulement deux années.

En 1839,

La Faculté de Strasbourg a eu . . . 160 élèves.
L'École secondaire de Rennes en a eu 50.
L'École secondaire de Bordeaux, . . 75.
L'École secondaire de Toulouse, . . 165.

En 1840,

Strasbourg a . . . . 116 élèves.
Rennes, ... 28.
Bordeaux, ... 60.
Toulouse, ... 132.

Enfin, l'Ecole secondaire de Toulouse a toujours eu autant d'élèves que les trois Ecoles de Bordeaux, de Nantes et de Rennes prises ensemble. C'est assez faire sentir qu'en persistant dans la voie qui provoque nos réclamations, l'Administration universitaire contrarie la nature des choses, autant que la disposition des esprits et les intérêts de beaucoup de départemens.

L'établissement d'une Faculté de médecine exige une grande ville ; et Toulouse a 80,000 ames, sans compter la garnison et les étrangers. Les grands hôpitaux sont indispensables à la clinique et aux études anatomiques : rien ne peut remplacer de si précieux avantages.

Enfin, l'Ecole vétérinaire, les cours de physique, de chimie, d'histoire naturelle et de botanique, enseignés avec distinction à Toulouse ; tout concourt à justifier nos réclamations. Vainement on opposerait le voisinage de la Faculté de Montpellier : il y a 60 lieues de l'une à l'autre ville ; et, d'ailleurs, ces deux Facultés médicales ont vécu en même temps, pendant plusieurs siècles, sans se nuire. Pourquoi craindrait-on aujourd'hui l'influence d'une rivalité de voi-

sinage dont on ne s'est pas plaint dans les siècles précédens ? Il faut le dire, parce que les preuves en sont par-tout : ce n'est pas Toulouse qui menace, affaiblit et humilie Montpellier ; c'est le monopole de Paris qui ruine cette célèbre Faculté de médecine.

Les Professeurs de l'Ecole secondaire de médecine de Toulouse.

DUCASSE, *Directeur ;* VIGUERIE, AMIEL, NAUDIN, DUFFOURC, DUPAU,

LAFONT-GOUZI, *Rapporteur.*



IMPRIMERIE DE BELLEGARRIGUE,
rue des Filatiers, 40.